



**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE  
DE CONSULTATION**  
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 496.46-2026

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 7 janvier 2026, le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge a adopté le premier projet de *Règlement numéro 496.46-2026 modifiant le règlement numéro 496-2015 afin d'intégrer une nouvelle vision d'aménagement concernant les rues Dupont et du Collège.*

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le mercredi 29 avril 2026, à 18 h 30**, à la salle 145 de la Place Saint-Louis, située au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge (entrer par la porte 9 située sur la façade arrière du bâtiment). Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne nommée par le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le règlement suivant :

**Règlement de zonage numéro 496-2015**

Dans un premier temps, le principal objectif de ce règlement est de transposer les désirs et la vision du conseil municipal par rapport aux artères principales de la ville, soit les rues du Collège et Dupont. Actuellement, le gabarit de bâtiment autorisé ne correspond pas à la vision d'aménagement des élus. Considérant qu'il s'agit d'une des priorités du conseil municipal en place, ces changements auront pour effet de mieux intégrer les nouveaux bâtiments principaux au cadre bâti existant.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures ordinaires de bureau.

**DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 21<sup>E</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN 2026.**

La greffière adjointe,

Nicole Richard